



LES RUU 600 (1 jour)

Depuis 1^{er} juillet 2007 les règles relatives au fonctionnement du crédit documentaire ont changé : nouvelle présentation, 39 articles au lieu de 49, nouvelles dispositions relatives à l'examen des documents, entrée en lice d'un glossaire, suppression de la notion « révocable » etc...

Cette formation a pour objet d'assimiler rapidement ces modifications, d'en saisir la portée pratique afin de simplifier le traitement du crédit documentaire dans ses circuits et dans ses délais.

Objectif : suppression des irrégularités et paiements sans réserve

Cette formation s'adresse à tout le personnel des entreprises exportatrices, importatrices, banques, transitaires, compagnies d'assurance et autres auxiliaires impliqués dans le crédit documentaire

PLAN DE FORMATION

I/ COMPARAISON RUU 500/600

1. Sur la forme
2. Sur le fond
3. Les nouvelles dispositions

II/ ANALYSE DETAILLEE DES RUU 600

1. Hiérarchisation des 39 articles
2. Les modifications relatives à certains documents (connaissance maritime, awb, factures)
3. Les nouvelles définitions : « honour » et « negotiation »
4. Les normes en matière d'examen et de refus des documents
5. Les délais de présentation et de vérification des documents
6. Les circuits de paiement
7. Les recours en cas de non paiement



III/ RAPPEL DES DIFFERENTS CIRCUITS DE GESTION DU CREDOC

1. Ouverture
2. Préparation
3. Utilisation
4. Circuits des documents
5. Circuits de paiement
6. Les dates « butoir »

IV/ CAS PRATIQUE AUTOUR D'UN CREDOC

- Identification des parties
- Reconnaissance des instructions
- Reconnaissance des documents
- Positionnement des dates
- Les pièges à éviter

© Formation Export 2010